

## DOSSIERS A FOURNIR

- Une copie de l'extrait d'acte de naissance ou jugement supplétif ;
- Une copie et original du diplôme de licence ou de l'attestation de niveau accompagné du dernier diplôme obtenu ;
- Une copie de la carte d'identité scolaire ou nationale, de la carte d'étudiant ou du passeport.
- Les dossiers de candidatures sont reçus à l'Etat-major de l'Armée de l'Air tous les jours ouvrables **de 10 h 00 à 14 h 00 et ce jusqu'au 30 août 2021.**

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser aux contacts suivants :

- **622 – 610 – 817**
- **625 – 946 – 603**

Conakry, le 30 juillet 2021

Ministre d'Etat



**Docteur Mohamed DIANE**